

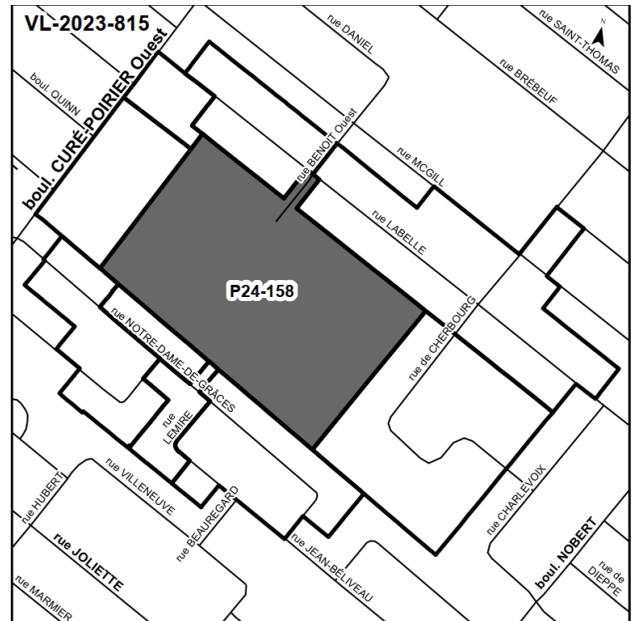
Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 9 mai 2023, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté les projets de règlement décrits ci-après :

- *Projet de Règlement VL-2023-815 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'agrandir la zone C24-248 à même une partie de la zone P24-158 (district des Explorateurs).*

La zone concernée P24-158 par ce projet de règlement est indiquée en gris sur le croquis.

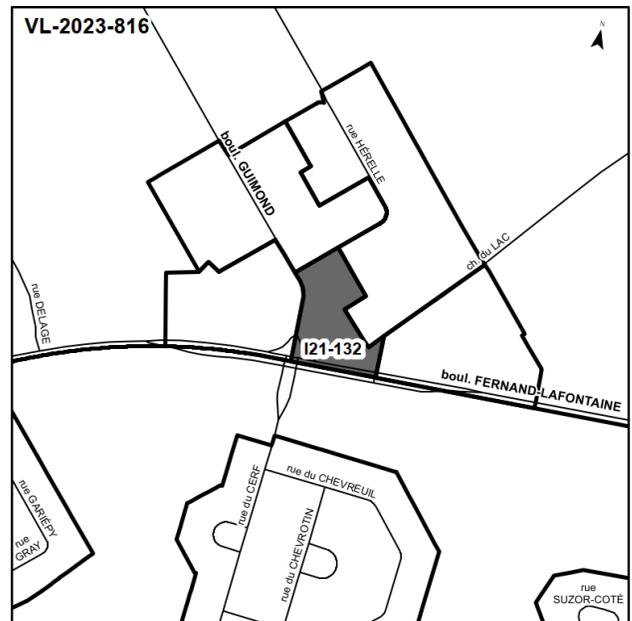
Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.



- *Projet de Règlement VL-2023-816 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin de permettre certains usages commerciaux dans la zone I21-132 (district de Fatima-du Parcours-du-Cerf).*

La zone concernée I21-132 par ce projet de règlement est indiquée en gris sur le croquis.

Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. Une assemblée publique de consultation à propos de ces projets de règlement aura lieu le 6 juin 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de l'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ces projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ces règlements peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 23 mai 2023.

Véronica Mollica
 Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil